

## **Propositions pour l'enseignement de spécialité « Humanités, Lettres, Philosophie »**

---

### **3.1 Principes généraux pour l'organisation de cet enseignement et de ses épreuves**

**1° Cette spécialité doit être proposée dans tous les établissements scolaires**, car la réforme ne doit pas marginaliser, mais renforcer l'enseignement des humanités.

**2° Le volume horaire de l'enseignement de spécialité doit être réparti de manière égale entre les lettres et la philosophie** : 2 h pour chaque discipline en Première, 3 h en Terminale. Sinon, chaque lycée risque de « bricoler » une solution sans la garantie d'un enseignement de qualité égale pour les élèves (risque qu'une discipline ne soit pas présente dans cet enseignement, ou risque qu'elle soit enseignée par un professeur n'ayant pas les compétences).

**3° Que dans l'épreuve finale la partie Lettres soit distincte de la partie Philosophie.** Les expériences d'épreuve commune ne sont pas convaincantes car la correction par un seul professeur soulève des problèmes inextricables dont les élèves pâtissent et pâtiraient encore plus au lycée. Un professeur de philosophie n'aura pas les qualifications pour évaluer les éléments littéraires d'une copie et un professeur de littérature n'aura pas les qualifications pour évaluer les éléments philosophiques.

Trois choix sont possibles pour l'épreuve finale de 4 heures :

- a) Proposer à l'élève un choix entre deux sujets : un de lettres, l'autre de philosophie.** Cette option permet de valoriser un candidat sérieux en tenant compte de ses préférences et en réduisant la part d'aléatoire inévitable due au choix des sujets d'examen ou de la préparation pendant l'année.
- b) Une épreuve en deux parties distinctes** (lettres, philosophie) corrigées par deux professeurs différents.
- c) Une troisième solution enfin, mais qui paraît **moins souhaitable** : le **tirage au sort** entre le sujet de philosophie et le sujet de Lettres.

**Pour l'épreuve** : une composition sur texte avec un texte pour l'explication littéraire et un texte pour l'explication philosophique.

**4° Que cet enseignement** - inédit dans le secondaire - **fasse l'objet d'un suivi et d'une évaluation les trois premières années de sa mise en place** afin opérer les révisions et ajustements nécessaires en fonction du retour d'expérience.

### **3.2 Principes généraux pour le programme de philosophie en spécialité**

**1° Que cet enseignement de spécialité ait pour fonction de préparer aux poursuites d'études** dans le domaine « Humanités, Lettres, Philosophie », ou liées de près à ce domaine.

**2° Que cet enseignement de spécialité soit réellement de spécialité, non confondu avec l'enseignement généraliste de philosophie des classes terminales** ; ce qui implique un programme spécifique ne constituant pas un simple développement des programmes de l'enseignement général de philosophie, par adjonction d'un certain nombre de notions.

**3° Que l'enseignement de spécialité se distingue aussi des pratiques des classes préparatoires en prévoyant l'étude de plusieurs questions/ thèmes, et non une seule.**

**4° Que cet enseignement ait un caractère pluridisciplinaire** (c'est-à-dire des objets d'étude communs) et **interdisciplinaire** (c'est-à-dire qu'il encourage les professeurs de différentes disciplines à travailler ensemble).

**5° Que cet enseignement assume son ambition démocratique et culturelle** : permettre à tous les élèves de lycée optant pour cette spécialité de se former au maniement des idées générales appuyées sur des éléments de culture générale empruntées à la philosophie et à la littérature. Une certaine présence du **cinéma** dans les œuvres à étudier serait aussi

souhaitable, comme c'est le cas dans l'actuel enseignement de littérature en Terminale L. L'œuvre cinématographique étudiée n'aurait pas vocation à adapter une œuvre textuelle, mais à proposer une réflexion et un questionnement spécifiques, offrant un autre regard, complémentaire des œuvres philosophiques et littéraires, éclairant l'objet d'étude au programme.

6° Que cet enseignement **donne à voir la philosophie vivante**, celle qui, en prise avec les grandes questions de notre temps, est capable de les éclairer.

### 3.3 Proposition pour la méthode d'écriture du programme de spécialité et illustration par quelques exemples.

L'idée est, au minimum, de proposer **des domaines d'étude communs aux lettres et à la philosophie**, et si possible **des questions communes à l'intérieur de chaque domaine**. L'intérêt, pour les élèves, est d'interroger un domaine et des questions avec une double approche, littéraire et philosophique.

La spécificité de ce programme par rapport aux programmes de français et de philosophie tient à **son caractère interdisciplinaire**. Une autre manière de marquer sa spécificité est de privilégier **l'étude de questions ayant un fort ancrage contemporain**. Cela contribuera à donner à cet enseignement une visibilité et une attractivité.

L'étude de chaque question pourra s'appuyer sur une œuvre, mais aussi sur des textes. Le fait de n'étudier que des œuvres semble à éviter car il est bon que les élèves aient une vue globale de la question, et non pas seulement la vue développée par une seule œuvre. En ce sens, on peut imaginer l'étude de deux œuvres en Première (une en lettres, une en philosophie), et l'étude de quatre œuvres en Terminale (deux en lettres, deux en philosophie) ; on peut aussi envisager la lecture partielle d'œuvre limitée à quelques chapitres pour ne pas exclure du choix des œuvres possibles certaines œuvres importantes.

#### Principes d'écriture :

- **Un programme structuré autour de domaines d'étude communs aux lettres et à la philosophie ;**
- **Chaque domaine spécifié :**
  - **a) par des questions**
  - **b) et par des textes et œuvres étudiées** intégralement ou dans certaines de leurs parties
- Une **limitation raisonnable** du programme : un maximum de trois questions en Première, c'est-à-dire une question par trimestre, et même chose en Terminale.
- **Un renouvellement périodique et par partie du programme**. Pour éviter une surcharge de travail de préparation, par exemple : une question en Première et en Terminale tous les deux ans. Avec 6 questions, les programmes seraient ainsi entièrement renouvelés tous les 6 ans en Première et en Terminale, à raison d'un tiers tous les deux ans.

### EXEMPLES

Les exemples qui suivent ne prétendent pas proposer un programme clé en main. Ils visent seulement à illustrer notre proposition.

#### **L'humain et le monde**

- Récits des origines
- Mythes et condition humaine
- La rencontre de l'autre homme

*Exemple pour les œuvres ou textes :*

#### **- Mythe et condition humaine**

un choix de textes empruntés aux auteurs antiques. Le tragique du destin : *Œdipe, Antigone*. Mesure, démesure : *Prométhée, Sisyphe, Midas, Tantale, Icare*. L'aventure humaine : *Ulysse*. Les figures du féminin : *Déméter, Tirésias, Pandore, Médée*.

#### **- La rencontre de l'autre homme**

divers choix possibles : Montaigne (*Les cannibales, Des cochés*) ; Diderot (*Suppléments au voyage de Bougainville*) ; L'abbé Raynal (*Histoires des deux Indes*) ; Lévi-Strauss (*Race et Histoire*) ; Jean Claude Carrière, *La Controverse de Valladolid* ; Michel Tournier, *Vendredi ou la vie sauvage* ; Tzvetan Todorov, *Nous et les autres*.

Quelques œuvres cinématographiques : Western, la rencontre des "indiens" : John Ford, *La prisonnière du désert* (1956) ; A. Siverstein, *Un homme nommé cheval* (1970) ; Arthur Penn, *Little big Man* (1971).

## L'humain et la société

- L'étranger, le citoyen, l'homme
- La guerre
- Contrôler, surveiller, punir
- La démocratie, la presse et les médias

Exemple pour les œuvres ou textes :

### - L'étranger, le citoyen, l'homme

Paul Ricœur, « La condition d'étranger », *Esprit* 2006/3 (Mars/avril), p. 264-275.

Etienne Balibar, *Droit de cité*

Œuvre cinématographique : Herbert Biberman, *Le sel de la terre* (1954)

### - Contrôler, surveiller, punir

Césaire Beccaria, *Traité des délits et des peines*, Introduction, Chapitre 1-6, 11-12, §§27-29, §§41-45

Denis Salas, *La volonté de Punir*, chapitre IV : « la tentation du populisme pénal »

Œuvre cinématographique : Jacques Audiard, *Un prophète* (2008) ; Steven Spielberg, *Minority report* (2002).

### - La guerre

Einstein, Freud, (correspondance, 1933) : *Pourquoi la guerre ?*

Œuvre cinématographique : Dalton Trumbo, *Johnny got his gun* (1971).

### - La démocratie, la presse, les médias

Stuart Mill, *De la liberté*, chapitre II, De la liberté de pensée et de discussion.

Neil Postman, *Se distraire à en mourir*, certains chapitres

Orson Welles, *Citizen Kane* (1941) ; Alan J. Pakula, *Les hommes du Président* (1976)

## L'humain et l'économie

- La pauvreté
- Activité humaine et environnement
- L'argent

Exemple pour les œuvres ou textes

### - L'argent

Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*, certains chapitres

Michael, Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, Introduction, chapitre II « Comment le marché évince la morale »

### - Activité humaine et environnement

Hans Jonas, *Pour une éthique du futur*, « Sur le fondement ontologique d'une éthique du futur »

Le Rapport Brundtland : « *Notre avenir à tous* », chap. 1-2

## L'humain et la technique

- L'homme naturel
- La machine, les automates, l'homme
- L'augmentation de l'humain

Exemple pour les œuvres ou textes

### - L'augmentation de l'humain

Michael J. Sandel, *Contre la perfection : l'éthique à l'âge du génie génétique*

François Gros, *L'Ingénierie du vivant*, chapitre « *Les biotechnologies de l'humain* »

Œuvre cinématographique : Andrew Niccol, *Bienvenue à Gattaca* (1997)